

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2014

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont exclusivement composés de prêts à l'habitat, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2014, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	3 751
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	3 751

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	3 751
Autres	
Total	3 751

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	393
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	3 358
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	3 751

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	241	152	393
Caution délivrée par un établissement de crédit	2 277	1 082	3 358
Total	2 517	1 234	3 751

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	19	424	119	2 474
2007	40	1 011	289	5 600
2008	42	1 069	367	7 050
2009	48	997	495	8 589
2010	51	977	732	11 642
2011	73	1 659	841	14 462
2012	108	2 081	444	7 486
2013	13	234	72	1 073
Total	393	8 452	3 358	58 376

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	41	0	369
1	1	96	6	789
2	3	202	20	1 466
3	6	386	40	2 274
4	7	337	52	2 149
5	9	365	70	2 561
6	11	388	109	3 284
7	15	424	142	3 425
8	26	657	152	3 430
9	22	570	137	2 930
10	15	373	120	2 555
11	18	342	181	3 128
12	26	495	263	4 163
13	38	734	254	3 984
14	23	449	173	2 473
15	11	191	128	1 621
16	14	208	188	2 246
17	22	331	250	3 041
18	25	407	199	2 506
19	17	244	134	1 565
20	13	193	114	1 308
21	13	195	168	1 865
22	18	244	234	2 564
23	25	371	153	1 812
24	13	174	64	759
25	1	20	4	73
26	0	11	1	28
27	0	3	0	7
28	0	1	0	1
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
Total	393	8 452	3 358	58 376

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

La notation long terme de Crédit Logement est A+ (Standard & Poor's) et Aa3 (Moody's) et donc supérieure ou égale à A- : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 1 892.80 euros au 31 mars 2014.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2014, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

1) Obligations

La Banque Postale Home Loan SFH a un portefeuille d'investissement classé en « Held to Maturity » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.



HOME LOAN SFH

Code ISIN	Libellé	Montant Nominal (Euros)
FR0010061242	OAT 4.00 25/04/2014	11 080 000
FR0010163543	OAT 3.50 25/04/2015	10 900 000
FR0010288357	OAT 3.25 25/04/2016	10 900 000
FR0010415331	OAT 3.75 25/04/2017	10 900 000
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000
	Total	109 180 000

Ce portefeuille est éligible BCE.

2) Cash

La Banque Postale Home Loan SFH a un compte courant postal (CCP) ouvert dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 287 503 euros au 31 mars 2014.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le premier trimestre 2014 est de 6.50%.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société, faisant l'objet, par convention, d'un écoulement linéaire sur 10 ans et le portefeuille d'investissement répliquant la convention d'écoulement.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 mars 2014, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1% est de 25.11 M€ pour un choc de +200 bps, soit 11.96% des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 5% l'an sur le cover pool).

Sensibilité à un choc de taux	en M€
-2%	-25.11
2%	23.43

VII – Couverture du besoin de liquidité

Au 31 mars 2014, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours sont les suivantes :

- les intérêts et capitaux dus sur les émissions sécurisées sont couverts par les intérêts et capitaux reçus sur les prêts collatéralisés faits avec La Banque Postale.

Ainsi, le besoin de liquidité à 180 jours est couvert.



HOME LOAN SFH

Fait à Paris, le 13 mai 2014,

Stéphane MAGNAN
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH